

**DECLARATION DE CANDIDATURE
A LA PRESIDENCE DU CONSEIL METROPOLITAIN
De Gaby CHARROUX – Député-Maire de Martigues
Jeudi 29 octobre 2015**

Mesdames et Messieurs les Conseillers Métropolitains,
Chers Collègues,

Le 9 novembre prochain nous devons procéder à l'élection du Président du Conseil Métropolitain qui anticipera la mise en place au 1^{er} janvier 2016, de la nouvelle collectivité au sein de laquelle nous siégerons.

Depuis plus de cinq ans maintenant, avec une très grande majorité des Maires, je me suis engagé contre un projet, qui s'est transformé en une loi que je jugeais néfaste aux intérêts des populations.

Depuis plus de cinq ans, j'ai défendu en tant que Maire, en tant que Président d'Agglomération puis en tant que Député ce qui me semblait être une vraie remise en question de la démocratie, de la proximité, de la libre administration des communes.

J'ai mené chacune de mes actions, qu'elle soit locale, intercommunale, départementale ou parlementaire avec une réelle conviction : permettre aux populations de nos territoires de conserver leur capacité d'intervention et de participation au plus près de leur quotidien.

Ainsi cet engagement du premier instant tout comme la confiance que m'a accordée pour cela la population, ont contribué à me faire prendre la décision de présenter ma candidature à cette élection.

C'est la marque de respect que je veux renvoyer aux habitants de nos villes qui ont clairement et majoritairement marqué leur opposition à cette métropole imposée.

C'est également la continuité logique de cette « bataille » que nous avons menée collectivement portant la voix de 114 Maires dans notre département, que j'ai prolongée, avec quelques uns, sur les bancs de l'Assemblée.

Ma candidature à l'élection s'inscrit aussi dans ces valeurs que je souhaite fortement réaffirmer avec un certain nombre d'entre vous.

Démocratie disais-je mais aussi service public. Posés en fondements de la gestion métropolitaine, ils doivent déboucher sur des principes de solidarité, d'égalité et de réponses aux besoins des populations.

De la même manière, la Métropole doit s'appuyer sur un socle incontournable, véritable balise de la République dans cette époque de refontes territoriales : la Commune.

Ainsi écrire une vraie page blanche métropolitaine peut être un véritable défi pour toutes celles et ceux d'entre nous qui pensent que ce nouveau territoire doit nécessairement s'inscrire dans ces valeurs à défendre.

Enfin comme toute élection, l'élection du Président de la Métropole mérite un débat.

La présence de plusieurs candidats doit conduire à mener un vrai débat d'idées qu'une candidature unique et consensuelle n'oblige pas.

Ainsi, loin de moi l'idée de contester la légitimité de ce candidat, bien au contraire.

Donner du corps et de la richesse à la Métropole qu'il nous faut réussir maintenant passe par un débat de projets.

Confronter, co-élaborer, amender, proposer sont déjà en soi des avancées dans une gestion démocratique... c'est tout le sens de mon implication.

Alors, au projet d'application stricto-sensu de ce que permettent la loi et son décret d'application, je veux proposer un projet ambitieux, audacieux et coopératif.

Il répondra ainsi, à ce qu'à ce qu'a pu me renvoyer Madame la Ministre au moment de l'examen de la loi : « nous posons un cadre, à vous de réaliser l'œuvre ».

Tout d'abord au Pacte de Gouvernance Financier et Fiscal qu'il nous faudra élaborer dans les 6 prochains mois, je préfère évoquer un Pacte de la Solidarité Métropolitaine, plus symbolique dans son intitulé des principes qui doivent guider à la gestion et au fonctionnement de la Métropole Aix Marseille Provence.

Il doit nous accompagner pour parvenir à l'élaboration cohérente d'un document référent tout en construisant dans le premier trimestre de l'année, le budget Métropolitain.

Je prévois ainsi de créer, à partir des différentes thématiques, des groupes de travail imaginant des règles en matière de gouvernance, de finances-fiscalité ou encore de compétences.

D'ores et déjà en principe posé préalablement, je n'imagine pas une Métropole qui ne respecte pas les Elus et tout particulièrement les Maires dans leur capacité à décider de l'avenir de ce grand territoire.

Au-delà d'un secrétariat de la Métropole qui doit s'appuyer sur les 6 Présidents des Conseils de Territoires, incontournables, au-delà du bureau Métropolitain composé à minima des 26 Vice-Présidents auxquels peuvent être associés quelques membres supplémentaires, je propose que la conférence des Maires soit une instance incontournable qui se prononce de manière délibérative sur chacun des dossiers importants présentés en Conseil Métropolitain.

De la même manière dans une conception déconcentrée effective de la Métropole, les Conseils de Territoire devront conserver leurs prérogatives de proximité.

Dans ce cadre, la question de l'impôt et des ressources financières pour les territoires, comme pour le fonctionnement de l'administration centrale est autant majeure que sensible. Il convient par conséquent de garantir pendant les quatre années de cette période transitoire à venir, les attributions de compensation existantes aujourd'hui, un mécanisme de sécurisation des dotations de solidarité actuelles mais également les engagements des actuels EPCI pluriannuels inscrits dans les projets de mandat.

Je propose de créer un groupe, dès le 10 novembre, qui s'attèle à élaborer une politique fiscale métropolitaine de solidarité et de développement qui permette à chaque territoire d'être respecté, qui n'impacte, pas par une pression fiscale,

indécente les populations et qui dégage des marges de manœuvres cohérentes autant que volontaristes et ambitieuses.

Aux Conseils de Territoires doivent aussi revenir, dans cette logique de proximité, la gestion des personnels dont les missions s'inscrivent dans les compétences déconcentrées.

Je propose ainsi pour le garantir que ne soit pas élu un Vice-Président chargé des Personnels et que les 6 Présidents de Conseils de Territoire soient associés dans les recrutements, gestion au travers d'un avis de conseil et de Commissions Paritaires déconcentrées. (CTP – CAP – CHSCT).

Le Service Public, placé au cœur de l'action métropolitaine, garantissant, dans l'avenir, le statut et les missions des agents.

Enfin la démocratie doit permettre de rendre ce nouvel échelon politique et administratif à la portée des préoccupations des 1,8 Millions habitants qui vont le vivre.

Pour cela je propose la mise en place d'outils qui peuvent participer à la garantir comme par exemple :

- Permettre à chaque territoire d'avoir un Conseil de Développement qui continue à collaborer dans la proximité comme c'est le cas aujourd'hui.
- Créer un observatoire des politiques métropolitaines qui permettent aux citoyens, aux usagers d'avoir un regard sur les politiques qui sont menées à l'échelon métropolitain.

L'impérieuse nécessité de réussir la Métropole nous oblige à construire une collectivité apte à relever les enjeux qu'ils soient économiques, environnementaux et sociaux.

Il devra en être de même dans le domaine des transports, de l'aménagement ou encore de l'enseignement supérieur et la recherche.

Il faudra de ce fait, imaginer des projets Métropolitains à la dimension de ce nouveau territoire.

C'est je le crois, par la co-construction, la coopération et la gouvernance partagée que nous saurons y réussir.

C'est cette ambition d'une Métropole solidaire que je veux soumettre à vos suffrages : c'est celui qui peut réunir les Maires autant que les Présidents des actuelles Communautés d'Agglomération, les Conseillers Métropolitains de Marseille comme ceux du reste du Département.

Nous avons un avenir à construire pour notre nouveau territoire commun et je suis honoré de me mettre à votre disposition dans un esprit de large rassemblement pour que nous y parvenions ensemble.

Je saurai mettre tout mon engagement, mes convictions et mon expérience à cette noble mission si vous me la confiez.